

## **SOLID SANITIZER**

#### SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : SOLID SANITIZER

Autres moyens

: Sans objet

d'identification

Utilisation recommandée : Assainisseur

Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

Information sur la dilution du

produit

Non testé avec l'Agence de Protection Environnementale (EPA) des

États-Unis; se référer à l'étiquette lors de l'utilisation du produit.

Société : Ecolab Inc.

1 Ecolab Place

St. Paul, Minnesota USA 55102

1-800-352-5326

Informations relatives aux

soins d'urgence

1-800-328-0026 (US/Canada), 1-651-222-5352 (outside US)

Date d'émission : 05/08/2019

#### **SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

### **Classification SGH**

Toxicité aiguë (Oral(e)) : Catégorie 4
Toxicité aiguë (Inhalation) : Catégorie 3
Toxicité aiguë (Dermale) : Catégorie 4
Dommages occulaires : Catégorie 1

graves

Matières solides

: Catégorie 1

comburantes

#### Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger







Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.

Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané.

Provoque des lésions oculaires graves.

Toxique par inhalation.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention**:

Tenir loin de la chaleur. Tenir/Stocker à l'écart des vêtements / matières combustibles. Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles. Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Se laver à fond la peau après avoir manipulé. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection/ un équipement de

910829-01 1 / 9

## **SOLID SANITIZER**

protection des yeux/ un équipement de protection du visage. Porter des vêtements résistant au feu/ aux flammes/ ignifuges.

#### Intervention:

EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche. CONTACT AVEC LA PEAU: Laver avec beaucoup d'eau. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES VÊTEMENTS: Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour éteindre l'incendie. En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités: Évacuer la zone. Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion.

#### **Entreposage:**

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef.

#### Élimination:

Eliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

**Autres dangers** 

: Mélanger ce produit avec l'acide ou l'ammoniaque relâche le gaz de chlore.

## SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance pure/mélange : Mélange

Nom Chimique No. CAS Concentration (%)

Troclosène sodique, dihydrate 51580-86-0 60 - 100

#### **SECTION 4. PREMIERS SOINS**

En cas de contact avec les yeux

: Rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau, aussi sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Faire immédiatement appel à une assistance médicale.

En cas de contact avec la peau

: Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Employez si possible un savon doux. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser. Faire appel à une assistance médicale si de l'irritation se développe et persiste.

En cas d'ingestion

: Rincer la bouche. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

En cas d'inhalation

: Déplacer à l'air frais. Traiter de façon symptomatique. Faire immédiatement appel à une assistance médicale.

910829-01 2 / 9

## SOLID SANITIZER

Protection pour les

secouristes

: Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour

l'équipement de protection individuelle particulier.

Avis aux médecins

: Traiter de façon symptomatique.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

: Consultez la section 11 pour obtenir de l'information plus détaillée sur

les effets sur la santé et les symptômes.

#### **SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Moyen d'extinction approprié

: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à

l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction

inadéquats

: Inconnu.

Dangers spécifiques pendant

la lutte contre l'incendie

: Comburant. Le contact avec d'autres matériaux peut provoquer un

incendie.

L'exposition aux produits de décomposition peut entraîner de

problèmes de santé.

Produits de combustion

dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre

les substances suivantes:

Oxydes de carbone

Équipement de protection spécial pour les pompiers

: Utiliser un équipement de protection personnelle.

Méthodes spécifiques

d'extinction

: Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. En cas

d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

#### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Assurer une ventilation adéquate. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux. Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils de protection respiratoire agréés appropriés. S'assurer que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié seulement. Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser entrer en contact avec le sol et les eaux de surface ou

souterraines.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

: Balayer et déposer avec une pelle dans des récipients appropriés

pour l'élimination.

## **SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

Conseils pour une manipulation sans danger

: Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillard/ vapeurs/ aérosols. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Mélanger ce produit avec l'acide ou l'ammoniaque relâche le gaz de chlore.

Conditions de stockage sures : Garder dans un endroit frais et bien aéré. Conserver à l'écart des

910829-01 3 / 9

## **SOLID SANITIZER**

agents réducteurs. Tenir à l'écart des matières combustibles. Tenir hors de portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver dans des récipients étiquetés appropriés

Température d'entreposage : 0 °C à 50 °C

### SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type d'exposition	Concentration admissible	Base
chlorine	7782-50-5	TWA	0.1 ppm	ACGIH
		STEL	0.4 ppm	ACGIH
		Ceiling	0.5 ppm 1.45 mg/m3	NIOSH REL
		С	1 ppm 3 mg/m3	OSHA Z1

Ne contient pas de substances ayant des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Mesures d'ordre technique : Système d'aspiration efficace. Maintenir les concentrations dans l'air

au-dessous des standards d'exposition professionnelle.

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.

Protection des mains : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection de la peau : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection respiratoire : Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations

supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils

de protection respiratoire agréés appropriés.

Mesures d'hygiène : A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux

consignes de sécurité. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver à fond la figure, les mains et la peau exposée après avoir manipulé. Fournir des installations adéquates pour rincer ou lavage des yeux et le corps en cas de contact ou

danger d'éclaboussure.

## SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Produit TEL QUE VENDU Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

6.0 - 8.5

Aspect : comprimé liquide Couleur : blanc incolore

: 6.5, (1%)

Odeur : Chlore léger de chlore

Point d'éclair : Sans objet

рΗ

Seuil de l'odeur : Donnée non disponible
Point de fusion/congélation : Donnée non disponible

910829-01 4 / 9

## SOLID SANITIZER

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition

: Donnée non disponible

Taux d'évaporation Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible : Donnée non disponible

Limite d'explosivité,

supérieure

: Donnée non disponible

Limite d'explosivité,

inférieure

: Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : 0.95

Solubilité dans l'eau partiellement soluble Solubilité dans d'autres : Donnée non disponible

solvants Coefficient de partage (n-

: Donnée non disponible

octanol/eau)

Température d'auto-

inflammation

: Donnée non disponible

Décomposition thermique : Donnée non disponible Viscosité, cinématique : Donnée non disponible Propriétés explosives : Donnée non disponible Propriétés comburantes : Donnée non disponible

poids moléculaire COV (composés organiques

volatils)

: Donnée non disponible : Donnée non disponible

## SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales

d'utilisation.

: Stable dans des conditions normales. Stabilité chimique

Possibilité de réactions

dangereuses

: Mélanger ce produit avec l'acide ou l'ammoniaque relâche le gaz de

chlore.

Conditions à éviter : Inconnu.

Produits incompatibles Métaux

Matières organiques

Acides

Produits de décomposition

dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre

les substances suivantes:

Oxydes de carbone

#### **SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Informations sur les voies possibles d'exposition

: Contact avec les yeux, Contact avec la peau

910829-01 5/9

## SOLID SANITIZER

#### Effets potentiels sur la santé

Yeux : Provoque des lésions oculaires graves.

Peau : Nocif par contact cutané.

Ingestion : Nocif en cas d'ingestion.

Inhalation : Toxique par inhalation.

Exposition chronique : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

#### Évaluation de l'exposition humaine

Contact avec les yeux : Rougeur, Douleur, Corrosion, Irritation

Contact avec la peau : Pas d'information disponible.

Ingestion : Pas d'information disponible.

Inhalation : Pas d'information disponible.

**Toxicité** 

**Produit** 

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 Rat: > 300 - 2,000 mg/kg

Substance d'essai: Produit

Toxicité aiguë par inhalation : 4 h CL50 Rat: > 0.05 - 0.5 mg/l

Substance d'essai: Produit

Atmosphère d'essai: poussières/brouillard 4 h Estimation de la toxicité aiguë : 0.6 mg/l Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Toxicité cutanée aiguë : DL50 Lapin: > 5,000 mg/kg

Substance d'essai: Produit

Estimation de la toxicité aiguë : 1,500 mg/kg

Corrosion et/ou irritation de la

peau

: Irritation légère de la peau Substance d'essai:Produit

Lésion/irritation grave des

yeux

Corrosif
Substance d'essai: Produit

Sensibilisation cutanée ou

respiratoire

: Donnée non disponible

Cancérogénicité : Donnée non disponible Effets sur la reproduction : Donnée non disponible

Mutagénécité de la cellule

germinale

: Donnée non disponible

Tératogénicité : Donnée non disponible
STOT - exposition unique : Donnée non disponible
STOT - exposition répétée : Donnée non disponible
Toxicité par aspiration : Donnée non disponible

910829-01 6 / 9

## SOLID SANITIZER

## **SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

#### Écotoxicité

Effets sur l'environnement : Toxique pour les organismes aquatiques.

**Produit** 

Toxicité pour les poissons : Donnée non disponible Toxicité pour la daphnie et : Donnée non disponible

les autres invertébrés

aquatiques

Toxicité pour les algues : Donnée non disponible

**Composants** 

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés

48 h CE50 Daphnia (Daphnie): 0.196 mg/l aquatiques

: Troclosène sodique, dihydrate

Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable.

Potentiel bioaccumulatif

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

#### SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

## **Produit TEL QUE VENDU**

Méthodes d'élimination

: Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Lorsque c'est possible, le recyclage est préférable a l'élimination ou à l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément à la réglementation locale. Disposer des déchets dans une installation approuvée pour le traitement des déchets.

Considérations relatives à l'élimination

: Éliminer comme produit non utilisé. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser des récipients vides. Éliminer conformément aux règlements municipaux, fédéraux, provinciaux ou nationaux

#### Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Utiliser le produit conformément à l'usage prévu.

Disposer du produit dilué conformément aux réglementations locales, de l'État ou fédérale.

#### **SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

L'affréteur/consignataire/expéditeur est responsable de s'assurer que l'empaquetage, l'étiquetage, et les marques d'expédition sont en conformité avec le mode de transport choisi.

#### **Transport terrestre (DOT)**

910829-01 7/9

## **SOLID SANITIZER**

Marchandise non dangereuse

# Transport maritime (IMDG/IMO)

Marchandise non dangereuse

## **SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

**EPA Numéro** : 1677-201

d'enregistrement

**EPCRA - Emergency Planning and Community Right-to-Know** 

#### **CERCLA Quantité à déclarer**

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous CERCLA.

#### Substances extrêmement dangereuses sous SARA 304 Quantité à déclarer

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous 304 EHS RQ.

SARA 311/312 Dangers : Oxydant (liquide, solide ou gazeux)

Toxicité aiguë (toutes les voies d'exposition) Lésions oculaires graves ou irritation des yeux

SARA 302 : Ce matériau ne contient aucun composant ayant une section 302 EHS

TPQ.

SARA 313 : Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro

CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est

nécessaire.

#### Prop. 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'État de Californie comme étant cause de cancer, d'anomalie congénitale, ou de tout autre dommage sur la reproduction.

#### California Cleaning Product Right to Know Act of 2017 (SB 258)

Cette réglementation s'applique à ce produit.

Nom Chimique	No. CAS	Fonction	Liste(s)
Troclosène sodique, dihydrate	51580-86-0	Biocide	Not Applicable

<sup>\*</sup>Cf. les liens vers les listes désignées sur ecolab.com/sds

#### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

# La Suisse. Substances nouvelles notifiées et communiquées : non établi(e)

#### Inventaire des États-Unis TSCA :

Toutes les substances sont répertoriées comme actives sur l'inventaire de la TSCA

## Liste canadienne intérieure des substances (LIS) :

Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) canadienne

#### Australie Inventaire des substances chimiques (AICS) :

En conformité avec les inventaires

910829-01 8 / 9

## SOLID SANITIZER

#### Nouvelle-Zélande. Inventaire des substances chimiques :

En conformité avec les inventaires

#### Japon. ENCS - substances chimiques existantes et nouvelles inventaire :

En conformité avec les inventaires

## Corée. Coréenne des produits chimiques inventaire existant (KECI) :

En conformité avec les inventaires

## Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS) :

En conformité avec les inventaires

## Chine. Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC) :

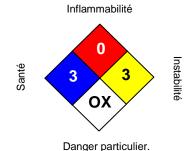
En conformité avec les inventaires

#### Inventaire de Taiwan pour substance chimique :

En conformité avec les inventaires

## **SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

#### NFPA:



## HMIS III:

SANTE	3
INFLAMMABILITE	0
DANGER PHYSIQUE	3

0 = insignifiante, 1 =Léger, 2 = Modéré, 3 = Elevé

4 = Extreme, \* = Chronique

Date d'émission : 05/08/2019

Version : 1.2

Préparé par : Regulatory Affairs

INFORMATIONS RÉVISÉES : Les modifications importantes apportées aux informations réglementaires et aux informations de santé sont signalées dans cette révision par un trait dans la marge gauche de la fiche toxicologique.

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

910829-01 9 / 9